

Dernier rebondissement...

30-01-2008

Justice Cahn avait clairement précisé la semaine dernière que les documents transmis lundi seraient les derniers reçus en ce qui concerne la non validité du certificat du GGYC. Pourtant, le club américain a lancé hier une rafale de dernière minute en abandonnant sa position sur la question quillard / multicoque.

Lucien Masjeman, principal avocat de la SNG, nous décrit le contenu de cette lettre et nous donne son avis sur ce qui a pu motiver la rédaction d'un tel document.

Pouvez-vous résumer dans les grandes lignes la dernière lettre du GGYC à Justice Cahn ?

LM : Cette longue lettre admet que le GGYC n'a pas l'intention de courir à bord d'un quillard et qu'il abandonne ses arguments de mercredi dernier prétendant démontrer qu'un multicoque pourrait être un quillard. L'objectif de ce changement radical de stratégie est de sauver leur certificat imprécis.

Quelle a été la réponse de la SNG ?

LM : Nous avons attiré l'attention sur le fait que, puisque le GGYC avait finalement confirmé qu'ils ne courraient pas à bord d'un quillard mais d'un multicoque, ils devraient être considérés comme ayant retiré leur défi. Défi qui, dans tous les cas, reste non valide.

Les documents transmis par la SNG le 28 janvier n'étaient-ils pas sensés être les derniers ?

LM : C'était en effet l'intention de Justice Cahn. Le GGYC veut sans doute tenter une dernière fois de clarifier son certificat ambigu et contradictoire.

Le GGYC semble vouloir changer d'arguments. Au lieu de prétendre d'un quillard peut être un multicoque, ils insistent maintenant sur le fait qu'ils ont apporté tous les renseignements requis par le Deed of Gift pour présenter un défi. Pourquoi ce changement de dernière minute ?

LM : Le GGYC a sans doute réalisé que son certificat n'était pas très clair et donc contraire au Deed of Gift, surtout depuis qu'ils ont volontairement ajouté la référence au "quillard". Le Deed of Gift demande que le challenger présente un certificat sans aucune ambiguïté. Or le leur est loin d'être limpide. En abandonnant totalement la position qu'ils soutenaient lors de l'audience la semaine dernière, le GGYC consent implicitement que nos arguments sont solides et que leur certificat est équivoque.